

Trait d'Union

Journal municipal d'actualités et d'information de la commune de Rothau

*De nombreux changements
dans notre quotidien*

N° 40 – Été 2020



- 3** ■ Édito
Charlotte Deffontaine
- 4** ■ Les principales décisions du
Conseil Municipal
- 9** ■ Composition des commissions et
des groupes de travail
Rothau en fête
- 11** ■ Quand des figures illustres nous
inspirent durant le
déconfinement
Paroles d'enfants
- 14** ■ On a vu...
- 18** ■ Caravane de l'animation
- 19** ■ État Civil
- 20** ■ Pour en finir avec le Covid
n'oublions pas
Jardin des Droits de l'Homme
La maison de retraite de Rothau
et son devenir



De nombreux
changements dans
notre quotidien

Rue des jardins -
Zone de rencontre



Vous avez la parole...



En couverture: Travaux sur le réseau d'eau potable dans la rue des
jardins

TRAIT D'UNION

Mairie de Rothau
24, Grand'Rue
67570 ROTHAU
www.rothau.fr

• Directeur de la publication:
Marc SCHEER

• Rédactrice en chef:
Marine MUGLER

• Comité de Rédaction:
Jean-Michel FRÊNE,
Sandrine HORRY,
Bastien MASSOT,
Catherine LE MENER,
Françoise VERET,

• Photos:

Micaël BECKER,
Jean-Michel FRÊNE,
Sandrine HORRY,
Jean-Paul MASSON,
Marc SCHEER

• Conception et réalisation
Mairie de Rothau

• Tirage 900 Exemplaires

ISSN 1817-857X

Comment dans cet éditorial ne pas parler de cette période de confinement tout à fait exceptionnelle que nous venons de vivre et qui a profondément modifié notre mode de vie pendant deux mois. Mais avant tout permettez-moi d'évoquer les élections municipales et de remercier vivement toutes celles et tous ceux qui se sont déplacés le 15 mars pour voter malgré la crise sanitaire déjà très présente. Merci aussi aux habitants qui ont exprimés leur confiance à la liste « Écouter, Proposer, Agir », leur confiance nous honore mais je voudrai aussi dire à celles et ceux qui ont fait le choix de la liste « Main dans la Main » que leur désir de changement ne sera pas oublié. La campagne électorale est désormais derrière nous et nous avons besoin de toutes les bonnes volontés pour continuer à améliorer la vie à Rothau. Pour revenir aux deux mois de confinement, il faut saluer la discipline dont ont fait preuve les habitants de notre commune et leur sens de la solidarité. Malgré le danger que constituait ce virus invisible, beaucoup ont continué à travailler dans des conditions parfois difficiles pour assurer l'essentiel et permettre tout simplement aux autres de vivre et je citerais plus particulièrement les soignants, les aides à domicile et les commerçants. Je voudrais aussi souligner l'effort fourni par les professeurs de nos écoles qui, d'abord par voie informatique puis en présentiel à l'école dès que cela a été possible ont assuré l'enseignement de nos enfants. Et je ne voudrais surtout pas oublier le personnel communal et les élus (anciens et nouveaux) qui ont fortement contribué à assurer la continuité du service public. Et maintenant que nous réserve l'avenir? Il est encore trop tôt pour affirmer que la crise sanitaire fait définitivement partie du passé, un rebond est toujours possible mais si chacun continue à faire preuve de civisme et de responsabilité, nous ne devrions plus connaître une période de confinement total comme celle que nous avons connue. Par contre les difficultés économiques et sociales sont bien présentes et il faudra encore faire preuve de beaucoup de solidarité entre nous pour aller à l'essentiel et laisser le moins de gens possible au bord de la route! Facile à dire mais beaucoup plus difficile à réaliser! Mais il faut être convaincu que chacun à notre petit niveau a et aura un rôle à jouer pour que notre pays surmonte cette passe difficile.

Et malgré toutes ces inquiétudes, le conseil municipal de Rothau se joint à moi pour vous souhaiter un été ensoleillé et joyeux.

Marc SCHEER

Charlotte Deffontaine

Le contexte actuel masque encore son visage pour les visiteurs mais elle incarne le renouveau de l'accueil de la Mairie.

« Je pensais que mon arrivée dans la période actuelle serait compliquée. Beaucoup de nouvelles choses à assimiler dans un contexte sanitaire si particulier, mais c'est un challenge supplémentaire dans une nouvelle collectivité. Au final c'est même un avantage. Avec la distribution des masques je pense avoir rencontré plus de personnes plus rapidement et les horaires d'ouverture restreints m'ont permis de prendre mon poste de manière plus sereine dans la mesure où j'ai pu me concentrer plus facilement sur certains aspects de mon travail. Je veux ajouter que l'accueil de la part des habitants rencontrés a été vraiment sympathique, c'est bien de commencer dans ces conditions. »

L'accueil du public est une partie importante du travail de Charlotte mais ce n'est pas l'essentiel : Réception et suivis des demandes d'urbanisme, état civil, gestion des

communications liées au site internet et au panneau électronique, organisation pratique des animations et cérémonies, liste électorale, recensement des jeunes, et d'une manière générale réception et traitement de toutes les demandes des habitants structurent ce poste où la polyvalence est une qualité.

Pour s'intégrer parfaitement à ce poste, elle peut s'appuyer sur sa connaissance du secteur acquise en partie lors de son poste précédent au Département du Bas-Rhin où elle œuvrait au sein du service de RSA et pour lequel il lui arrivait de tenir permanence à la Maison des Services de Schirmeck. « Travailler à Rothau en habitant Urmatt a été un élément de mon choix mais c'est surtout le fait de travailler dans une petite structure et au service direct de la population qui m'ont motivé. Ici mes tâches sont diversifiées et je suis directement utile à la population. »

Ses collaborations passées avec des organismes locaux sont des atouts pour ses nouvelles fonctions dans notre commune. Elle connaît déjà l'organisation administrative locale et les personnes relais.

Au nom de tous, la nouvelle équipe municipale souhaite la bienvenue à Charlotte.



LES PRINCIPALES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Janvier

Suite à demande mutation agent d'accueil, création d'un poste d'adjoint administratif principal 2e classe
Maîtrise d'ouvrage concernant travaux sur le réseau d'alimentation en eau potable parking de la gare est confiée au SIVOM de la Vallée de la Bruche

Février

Vu la non-prise en compte de l'avis défavorable du Conseil Municipal émis le 14 mai 2019 vis-à-vis du projet de PPRI de la Bruche de la Communauté de communes de la Vallée de la Bruche, décision d'exercer un recours gracieux auprès de Monsieur le Préfet et, si nécessaire, d'ester en défense devant le Tribunal Administratif de Strasbourg.

Mars

Approbation compte administratif 2019 avec les résultats suivants :

Budget principal : 107 057,70 € d'excédent de fonctionnement et 27 320,83 € d'excédent d'investissement

Budget « eau » : 2 825,45 € de déficit de fonctionnement et 142 857,38 € de déficit d'investissement

Budget « forêt » : 14 137,78 € d'excédent de fonctionnement et 461,01 € d'excédent d'investissement

Budget « rased » : 2 020,51 € d'excédent de fonctionnement

Attribution d'une subvention au Conseil de Fabrique de la Paroisse Catholique représentant 10 % des travaux de mise aux normes électriques y compris travaux de sécurité électrique et prise en charge des frais d'établissement d'un audit technique concernant la charpente de l'église

Juin

Suite élections municipales de mars 2020, constitution des commissions et groupes de travail

Régime indemnitaire des élus :

Montant des indemnités sont fixées comme suit :

Maire : 26 % indice brut 1027, taux maximum prévu par la loi étant de 51,6 %

Adjoints : 17 % indice brut 1027, taux maximum prévu par la loi étant de 19,8 %

Reconduction ligne de trésorerie pour un montant de 150 000 € au taux EURIBOR 3 points + marge 0,75 %

Compte-rendu de M. le Maire concernant l'état d'urgence sanitaire COVID-19 notamment les actions menées pour la distribution des masques aux habitants et l'organisation du marché hebdomadaire.

Approbation budget primitif 2020 avec montants suivants par section :

Budget principal : 926 987 € en fonctionnement et 490 944 € en investissement

Budget « eau » : 144 155 € en fonctionnement et 570 148 € en investissement

Budget « forêt » : 54 997 € en fonctionnement et 34 898 € en investissement

Budget « rased » : 5 350 € en fonctionnement

Taux des impôts locaux en 2020 :

Maintien des taux en vigueur

De nombreux changements dans notre quotidien !



Ici la période de confinement restera comme celle qui aura vu baisser la circulation à un tel point qu'il était à nouveau possible d'entendre la Bruche traverser la localité. Ajoutez le soleil et le chant des oiseaux et c'est tout un village qui s'est rappelé que la vallée est belle et Rothau une commune paisible, le bruit de la circulation pesant ! Un contexte propice au possible repli sur soi mais surtout aux solidarités entre habitants.

Garder le contact

La commune a mis en place, il y a quelques années déjà, un système de contact avec les personnes âgées et quelques autres isolées ou fragiles. C'est notamment le cas en période de grands froids ou de canicules. C'est donc tout naturellement que dès le 6 avril des appels téléphoniques réguliers ont été passés. Cela a permis de prendre des nouvelles mais aussi d'en



donner. Ces contacts ont également permis de préparer la première distribution de masques. Il faut souligner ici la difficulté d'avoir un répertoire à jour des personnes de plus de 70 ans et des personnes fragiles car il n'y a pas (plus) d'obligation de s'inscrire en mairie, d'où de possibles oublis. Ceux-ci peuvent toujours être signalés en mairie !



Profitons de l'occasion pour expliquer un point essentiel de l'organisation administrative de notre pays. C'est l'Etat qui organise le recensement. C'est aux communes de le mettre en œuvre, de recruter les agents et de collecter les réponses, transmises à l'INSEE, (Institut national de la statistique et des études économiques). Les informations recueillies concernent l'âge, le sexe, la nationalité, le lieu de naissance, le niveau de diplôme, la situation sur le marché du travail, la profession et le secteur d'activité des actifs, la composition des ménages et les conditions de logement. Mais nous sommes dans un pays attaché aux libertés individuelles ce qui implique que ces données ne sont pas laissées en libre accès aux communes qui récupèrent des données générales sur la composition de la population sans détails. Dans ces conditions il n'est donc pas possible pour les services municipaux et encore moins pour les élus de savoir précisément qui occupe tel ou tel logement et comment est composée la famille qui y loge. Il est de plus totalement inconcevable de tenir un fichier indiquant quelle personne vit à tel endroit, si elle est en bonne santé ou pas, proche de sa famille ou pas, si elle a un emploi ou pas si elle perçoit une allocation ou pas... C'est totalement interdit par la loi et très bien ainsi. Il faut faire avec et chercher les meilleurs moyens de rendre un vrai service utile à la population.

Première distribution

C'est ainsi que la commune a commencé la distribution de masques réutilisables notamment auprès des anciens début mai grâce à une commande passée dès

le mois d'avril. L'objectif était d'abord de fournir des masques aux plus fragiles, les plus de 70 ans surtout et aux commerçants locaux très exposés. Là souhaiter les anniversaires, organiser le repas des anciens ou la récré des aînés sont autant de sources d'information pour savoir à qui s'adresser. C'est la société Labonal qui a fourni cette première série livrée en porte à porte par les élus. La commune a joué le jeu de la proximité en s'adressant à cette structure alsacienne. Dans un second temps différentes distributions ont été, et sont encore, organisées pour l'ensemble de la population. Nos choix de distribution sont dictés par nos approvisionnements. Lors de la première journée de mise à disposition des masques dans la cour de la Mairie le stock est parti en une heure. Cela montre l'attente, voire l'impatience bien légitime de la population. La provision communale a été reconstituée et complétée grâce aux masques fournis par le Conseil Départemental et la Communauté de Communes de la Vallée de la Bruche. Pour continuer à se procurer gratuitement deux exemplaires par personne, il faut désormais s'adresser à la Mairie pendant les heures d'ouverture. Un appel préalable est préférable.



Ce système de distribution est-il adapté? Est-il le meilleur? Peut-être, peut-être pas... Dans tous les cas la sincérité de la démarche visant à protéger dès que possible et au mieux avec « les moyens du bord » ne peut pas être mise en doute.

Ajoutons qu'avec le recul cette distribution gratuite de masques réutilisables peut être critiquée mais la commune a fait le choix d'approvisionner gratuitement chaque habitant, petits et grands. Pour les enfants, la distribution s'est essentiellement faite par le biais de l'école.

La vie continue

La reprise des cours par l'accueil de quelques élèves du CM2 le 14 mai a été possible grâce au travail préparatoire des services communaux et de l'équipe enseignante prête à relever le défi de l'accueil distancié des enfants. La classe de CP devait, elle,

reprendre selon le volontariat des parents dès le 25. Ce fut chose faite. La commune a souhaité proposer le port du masque aux enfants, surtout lors des récréations. C'est une mesure de protection complémentaire rendue possible par la bonne volonté de cinq couturières locales qui ont mis leurs compétences à disposition de la collectivité pour confectionner des masques de tailles adaptées. C'est aussi une manière d'impliquer les enfants et de les former aux gestes barrières et aux mesures de prévention avec lesquelles nous aurons probablement à vivre désormais dans l'espace public.



Marché enfin...

Port de masques, désinfection des mains, installation des étals avec un sens unique pour déambuler auront été les mesures prises par la commune pour obtenir que se tienne à nouveau le marché, ce rendez-vous attendu du samedi matin. Marchands et clients étaient heureux de se retrouver. Cela a été rendu possible grâce à l'implication des services municipaux, à l'organisation par les élus du filtrage des entrées pour accueillir les visiteurs et faire connaître les consignes.

Notre marché comme celui d'autres communes n'était plus autorisé par les services de la Préfecture du Bas-Rhin en raison de la présence dans le village de commerces alimentaires en nombre suffisant.

A l'annonce de cette interdiction les élus ont tenté à plusieurs reprises d'infléchir la position des services de l'Etat sans succès jusqu'à début mai. Malgré des demandes répétées, motivées et accompagnées de propositions de protocoles pour permettre la tenue de cette animation hebdomadaire importante pour nombre d'entre-nous, rien n'y a fait.

Et puis tout a changé lorsque ces mêmes services de l'Etat ont autorisé la réouverture du marché en nous imposant des mesures précises et particulières: port du masque, friction des mains, sens de circulation et distanciation sociale entre tous et particulièrement entre marchands et clients. En somme les mêmes règles que celles préconisées ici même par les personnes en charge de l'organisation du marché...

L'essentiel est bien que le marché puisse se tenir pour accueillir des clients souvent impatients de retrouver des chalandes présents nulle part ailleurs dans les environs. Notons que l'inverse est vrai également. De nombreux commerçants étaient également impatients de revenir sur place pour reprendre le cours de leur activité.

Outre les produits alimentaires, seuls autorisés à être présent dans un premier temps, l'horticulteur et l'éleveur de volailles ont repris possession de leurs emplacements.



Dans un second temps les autres stands non-alimentaires ont pu reprendre place parmi leurs collègues pour étoffer l'offre.

Une première !

Si le rythme revient petit à petit, la Municipalité s'est maintenue au travail pour gérer quelques dossiers mais aussi pour préparer la « vie d'après ». Avec le confinement et plus de temps passé à domicile, il est fort probable que la consommation d'eau soit en augmentation. Dans le contexte actuel il n'y a pas eu de relève des compteurs. Les factures ont donc été basées sur l'estimation de consommation habituelle de chaque foyer, les différences étant régularisées sur la prochaine facture. Pour faciliter le règlement de celles-ci la commune en partenariat avec le Trésor Public a mis en place un paiement en ligne. Rothau est une des premières communes à proposer ce dispositif. C'est bien de vivre avec son temps et c'est bien aussi de proposer des alternatives alors que la trésorerie locale ferme, que les horaires de La Poste se réduisent et que nous proposons en Mairie un point d'aide informatique pour les démarches de ceux qui ne sont pas équipés. Une forme d'anticipation dans le but de proposer des services innovants utiles au quotidien pour rendre la vie plus facile, si cela est possible. Pour obtenir des informations à ce sujet et d'autres, les horaires d'ouverture au public sont les lundis, mardi, jeudi de 9

à 11 heures et les mercredis et vendredi de 14 à 16 heures.

Un nouveau Conseil Municipal

On l'aurait presque oublié mais en mars s'est tenu le premier tour des élections municipales visant à renouveler les élus locaux. Un seul tour aura suffi pour départager les deux listes finalement en présence. La campagne qui s'est déroulée essentiellement entre décembre et mars aura vu une soixantaine de personnes s'engager au service des habitants. Cela montre l'attachement de tout un chacun à notre village et une volonté de participer à la vie de celui-ci. Si c'est majoritairement la liste de Marc Scheer qui est arrivée en tête et qui dispose de quinze sièges au nouveau Conseil Municipal, les quatre derniers sièges sont occupés par Jean Dubois, Sylvie Kaster, François Heim et Claire Becker qui ont été accueillis dans un esprit d'ouverture pour travailler tous ensemble pour l'avenir de notre commune.



Dans le vif du sujet

La vie communale est rythmée par des étapes incontournables et importantes. L'une d'elles est la constitution du budget indispensable au fonctionnement quotidien. C'est ainsi qu'à peine installés dans leurs nouvelles fonctions les élus se sont réunis en commission des finances pour construire le budget 2020.

Comme dans un foyer, la municipalité se doit de prévoir chaque année les recettes et les dépenses de la commune. Sans cela, la commune ne pourrait juridiquement ni percevoir de l'argent, ni engager des dépenses.

En théorie, ce budget doit être voté avant le 1er janvier de l'année concernée (exemple: avant le 1er janvier 2020 pour l'année 2020) or, en pratique, les communes

ont jusqu'au 15 avril pour élaborer leur budget puisqu'il dépend notamment des aides de l'Etat dont le montant n'est communiqué aux mairies que courant février mars. Ce sont les membres de la commission des Finances qui élaborent le budget (appelé budget primitif). Pour cela, ils s'appuient sur les données de l'année précédente et doivent tenir compte des priorités de la politique communale, de la richesse de la commune, et de la règle d'équilibre des comptes.



Ce budget est ensuite soumis au vote du Conseil Municipal puis transmis au Trésor Public qui va s'en servir pour contrôler régulièrement les comptes de la commune. Il n'est pas possible pour une commune d'avoir un compte bancaire. C'est le Trésor Public qui détient le compte et valide les recettes/dépenses de celle-ci.

Des modifications peuvent être apportées - après vote en Conseil Municipal pour coller à la réalité d'exécution des recettes et des dépenses. Mais dans tous les cas, ce budget doit être équilibré, c'est-à-dire qu'il s'agit tout simplement de maintenir l'équilibre entre les recettes et les dépenses de la collectivité ainsi qu'entre les différentes parties du budget.



Le budget principal est scindé en 2 parties: budget de fonctionnement et budget d'investissement

- Le budget de fonctionnement, comme son nom l'indique, est le budget qui permet d'assurer tous les

services de la commune sur l'année.

- Le budget d'investissement, est le budget alloué à aux investissements décidés par le Conseil Municipal.



À Rothau, en plus du budget principal, nous avons également un budget EAU et un budget FORÊT. Chacun comporte également une section fonctionnement et une section investissement. Pour tous ces budgets, la maîtrise des dépenses est indispensable car les recettes ne sont pas inépuisables. Celles-ci ont 4 origines différentes:

- Les impôts locaux que les élus peuvent modifier à la hausse ou à la baisse en modulant les taxes communales (par exemple, à Rothau, ces taxes n'ont pas été augmentées depuis plus de 15 ans)
- Les dotations de l'Etat décidées chaque année par le Parlement
- Les emprunts bancaires votés par les élus dans la limite autorisée
- Les revenus divers (provenant par exemple de la vente de certains services municipaux payants, loyers, droits de place au marché, etc.)
- Ponctuellement, certaines subventions peuvent être accordées dans le cadre de projets d'investissement et pour une durée limitée dans le temps (exemple: Le parking de la gare de Rothau dont 60 % du montant est financé par des subventions).



Composition des commissions et des groupes de travail communaux

Commission finances :

BOLLORI Viviane - FRÊNE Jean-Michel - HORRY Sandrine - KOENIGUER Martine - MASSON Jean-Paul - SCHEER Marc - VERET Françoise

Commission animation et vie associative :

BENAZETH Andrée - DUBOIS Jean- FRÊNE Jean-Michel - HEIM François - HILPIPRE Olivier - KASTER Sylvie

Commission communication :

FRÊNE Jean-Michel - HORRY Sandrine - MASSOT Bastien - MUGLER Marine - SCHEER Marc

Commission jeunesse et vie scolaire :

FRÊNE Jean-Michel - HILPIPRE Olivier - HORRY Sandrine - MUGLER Marine - SCHEER Marc

Commission vie quotidienne :

BECKER Claire - BENAZETH Andrée - DUBOIS Jean - HILPIPRE Olivier - HORRY Sandrine - KASTER Sylvie - MALAISE Eddy - MASSOT Bastien

Commission vie économique :

DIEUDONNE Sébastien - DUBOIS Jean - FRÊNE Jean-Michel - MASSON Jean-Paul

Groupe travail place du Gal de Gaulle et foyer protestant :

BENAZETH Andrée - HEIM François - HILPIPRE Olivier - MASSON Jean-Paul - POIROT Michèle

Groupe travail plan communal de sauvegarde :

HEIM François - KOENIGUER Martine - MALAISE Eddy - MASSON Jean-Paul - MASSON Michel - MUGLER Marine - VERET Françoise

Groupe travail propriété Moritz :

BOLLORI Viviane - HORRY Sandrine - MALAISE Eddy - MASSOT Bastien - SCHEER Marc

Elections délégués de la commune au SIVOM de la Vallée de la Bruche :

MM. FRÊNE Jean-Michel - MALAISE Eddy - MASSON Jean-Paul sont élus

Elections délégués de la commune au Syndicat des forêts communales de la Bruche :

Sont élus : MM. DIEUDONNE Sébastien et MASSON Michel, titulaires, Mme KOENIGUER Martine et M. MASSON Jean-Paul, suppléants

L'association Rothau en fête a le regret de vous annoncer l'annulation de son traditionnel vide grenier du 15 août.

La conjoncture actuelle liée au risque qu'elle peut entraîner a conduit ses dirigeants à décider, afin de vous préserver ainsi que les membres de l'organisation d'annuler pour cette année 2020 cette manifestation qui n'aurait de toute façon pas eu le caractère convivial et festif qui la caractérise.

C'est dans l'espoir de nous retrouver au mois de novembre pour la soirée bavaroise que l'association souhaite un bel été à toutes et à tous.

Rue des jardins – Zone de rencontre

La signalisation et le marquage indiquent clairement que cette rue est désormais une zone de rencontre.

Toutefois le marquage dans cette rue a aussi été pensé pour faciliter le cheminement des piétons, riverains, clients des commerces et surtout celui des enfants et leurs accompagnants qui se rendent à l'école.



Une zone de rencontre est un espace de la voirie où les piétons ont la priorité absolue et sont autorisés à circuler sur la chaussée, même si des trottoirs sont présents. La vitesse de circulation des autres usagers est limitée à 20 km/h.



Enfin pour parfaire l'aménagement, les places de stationnements sont désormais clairement matérialisées et un coussin berlinois oblige à la vigilance juste avant le portail de l'école.



Quand des figures illustres nous inspirent durant le déconfinement

Nous le savons depuis l'école: nos ancêtres sont ces irréductibles Gaulois à l'esprit batailleur qui résistent à l'envahisseur romain et dont les aventures se terminent autour d'un banquet rassemblant tout le village.

Pour ce qui est de ce repas festif il nous faudra attendre encore un peu. Mais pour ce qui est de cet esprit de résistance face à une situation imposée et inédite nous n'avons pas manqué d'imagination et nous nous sommes plutôt inspirés sans le savoir ni même parfois le vouloir de personnages hors du commun qui sont entrés dans notre grande histoire nationale.

Regardons nos jardins: les haies sont taillées au millimètre, les pelouses sont rases comme du velours et nos plants de légumes sont alignés au cordeau. Auguste

Le Nôtre, le jardinier de Louis XIV, créateur du jardin de Versailles et du jardin « à la française » pourrait se réjouir de voir les citoyens manipuler binette, serpette et serfouette.

Nous avons aussi passé du temps à mitonner de bons petits plats en tentant d'imiter des grands chefs comme Bocuse ou Ducasse.

Quand nous n'étions pas aux fourneaux, nous avons fait honneur aux frères Lumières, Auguste et Louis en regardant des films sur Netflix ou CanalSat.

Enfin nous avons facilité le travail de nos illustres immortels en utilisant un nouveau mot: le déconfinement qui apparaîtra dans le dictionnaire de Pierre Larousse.

Les enseignants des écoles de Rothau.

Paroles d'enfants

- Pour moi, le retour à l'école, c'est très bien passé parce que le maître peut bien nous aider. Le masque me dérange, c'est dur de respirer avec.

Nael

- J'étais contente de revenir à l'école parce qu'on peut jouer. J'aime être à un mètre de distance en classe, au moins on ne se copie pas.

Je n'ai pas aimé faire les devoirs à la maison, on ne pouvait pas beaucoup m'aider parce que mon papa devait travailler de la maison.

Elyne

- Après le déconfinement, c'était trop bien, car j'ai repris l'école. C'est super car il y a des nouveaux copains et on adore jouer ou parler ensemble. Mais garder les distances, c'est dur, on ne peut pas faire de jeux collectifs comme le foot. Je n'aime pas les récréations décalées, mes autres copains sont dans une autre classe et on ne se voit pas!

L'école à la maison, c'était trop embêtant.

Lucas

- Quand je suis revenue à l'école, c'était un peu bizarre! Un mètre de distance c'est difficile! Porter le masque c'est énervant, il tire sur les oreilles et on a du mal à respirer.

Norah

- Retourner à l'école, c'est trop bien, j'ai retrouvé mes copains. Mais porter un masque c'est bizarre et surtout il faut respecter les distances. C'est vraiment embêtant de ne pas pouvoir se toucher.

Eliot

- Revenir à l'école, c'est bizarre. Il faut porter un masque et c'est dérangeant, il fait mal aux oreilles et on a du mal à respirer.

Rayann

- C'est trop bien d'avoir repris l'école, j'adore, parce qu'on n'est pas beaucoup. Pendant la récréation, c'est embêtant parce qu'on ne peut pas se toucher.

Léna

- Je n'étais pas très heureuse de revenir à l'école parce que je ne peux pas voir ma meilleure amie.

Safaa

- Le retour à l'école est plus cool que de rester à la maison.

Mathilde

- C'était dur de revenir à l'école parce que le travail est compliqué. En plus, on n'est plus tous ensemble en récréation.

Gabriel

Vous avez la parole...

Vers un monde meilleur? Témoignage de Monica Céspedes - Réflexologue Autoentrepreneur - et de son fils Régis Auguste - collégien

« Au début du confinement, j'étais sceptique » se souvient Monica.

La méconnaissance de la situation et l'incertitude qui en découlait a plongé beaucoup de monde dans l'interrogation. Néanmoins, Monica explique qu'elle ne ressentait pas la peur :

« Elle a fait son apparition avec les médias : J'avais la certitude que rien ne m'arriverait, mais j'ai commencé à craindre énormément pour les enfants. Dès cet instant, je me suis mise à tout désinfecter dans la maison. Au bout d'un mois, je me suis apaisée, j'ai accepté de faire confiance à la vie »

Ce qui a aidé Monica à lâcher-prise, c'est sa capacité à trier les informations :

« Grâce à mes études scientifiques, j'ai pu relativiser, faire preuve d'objectivité. J'ai regretté de voir que dans les informations diffusées en boucle, on ne parlait pas de l'hygiène de vie qui permet de maintenir une bonne immunité. J'ai alors décidé de transformer cette expérience en opportunité : J'ai réappris aux enfants à bien manger, en préparant par exemple des petits-déjeuners à base de fruits. Au-delà de ces aspects, nous avons pu travailler sur la compassion : C'était important pour moi de faire prendre conscience à mes enfants combien nous étions privilégiés. Nous avons pu passer le confinement dans une maison en bordure de forêt, profiter du jardin, ce qui n'était pas donné à tout le monde. »

Monica explique alors qu'elle a vécu une véritable remise en question autour de la vie : Le sens profond de la liberté, l'impact du sourire sur les personnes qui nous entourent ou encore l'importance du lien à l'autre. Bien sûr, cela n'a pas toujours été facile. L'école à la maison a été un véritable défi :

« J'avais commencé par instaurer des horaires, mais très vite j'ai pris le parti de m'adapter au rythme de chacun. Mon aîné est autonome mais il a tout de même fallu l'accompagner pour les nouveaux apprentissages. Mon compagnon s'occupait des cours d'Allemand, quant au petit, j'étais présente en permanence à ses côtés. Toutefois, je reconnais que j'ai la chance d'avoir des enfants motivés. »

Finalement, le confinement a été plutôt bien vécu. Même si elle reste prudente, Monica se sent paisible. Elle espère que cette expérience « changera le monde en mieux »

Comme pour illustrer sa philosophie de vie, elle conclut l'entretien avec une citation de David Steindl-Rast : « Ce n'est pas le bonheur qui nous remplit de gratitude ; c'est la gratitude qui nous remplit de bonheur. »

Vient alors le tour de Régis Auguste qui, d'emblée,

lance un « le confinement, c'était trop bien! ». Le jeune garçon, collégien en internat, ne cache pas son plaisir d'avoir pu passer plus de temps avec ses parents et son petit frère. Il rajoute alors : « Bien sûr au début je m'ennuyais un peu, mes camarades me manquaient. D'un autre côté, c'était facile de travailler de la maison, car il y avait moins de devoirs ».

Ce qui semble avoir le plus dérangé Régis Auguste, c'est l'interdiction d'aller dans la forêt :

« J'adore construire des cabanes dans les bois. Ça me permet de déconnecter! »

Grâce au déconfinement, il peut enfin se consacrer à son passe-temps favori. Néanmoins, du haut de son jeune âge, il ne peut s'empêcher de lâcher avec un certain cynisme :

« Sortir de confinement pour faire la queue devant les magasins et les fast-foods, c'est bête... Et quand on voit que la Chine a retrouvé son niveau de pollution d'avant confinement, ça ne donne pas beaucoup d'espoir... »



Et la vie continue... Témoignage de Nathalie Groshens, assistante maternelle

Nathalie se souvient parfaitement de ce qu'elle a ressenti au début du confinement :

« Subitement, on apprend la fermeture des écoles. Le ton est grave, nous sommes dans le flou, la peur surgit. »

Mais très vite, Nathalie et son mari se sont adaptés à leur nouveau rythme de vie :

« Après le flot d'informations, nous avons fait le choix de ne regarder la télévision qu'une fois par jour, pour rester au courant de l'évolution de la situation. Le reste du temps, on vivait notre petite vie, on profitait de la forêt dans la limite de ce qui était toléré et on communiquait avec la famille par vidéo. »

Puis s'est posée la question de la reprise du travail. Il a fallu organiser le retour des enfants car les familles étaient en attente :

« J'ai repris la garde des petits 15 jours avant la fin du confinement, pour aider les parents. La situation était

tout de même délicate, car mon mari n'a jamais cessé de travailler. Je ne me faisais aucun souci pour l'hygiène car cela fait partie du quotidien. La difficulté a été d'aménager l'espace et de mettre en place les mesures de distanciation. »

Nathalie explique alors qu'elle a condamné l'accès à la salle de jeux, fourni des visières aux enfants avec leur initiale pour que chacun identifie la sienne ou encore mis en place un nouveau mode de fonctionnement dans la cuisine, pour que les temps de repas respectent les consignes d'éloignement.

Malgré les contraintes, Nathalie semble sereine. Elle se réjouit même des effets positifs que cela a eu sur les enfants :

« Ce confinement nous a permis de prendre davantage de temps pour les apprentissages. Les petits ont appris à nettoyer leurs jouets après s'en être servis. Ils ont également gagné en autonomie. »

Bien sûr, il y a un revers à cette situation : les enfants ne peuvent plus se rendre au parc ou à la médiathèque comme à l'accoutumée, ils ne peuvent plus cuisiner avec tata comme ils aimaient le faire. Mais, le retour à l'école a permis de retrouver une certaine « normalité » :

« Tout le monde a apprécié de reprendre le chemin de l'école. On ne peut pas rester éternellement fixé sur cet épisode malheureux : Il faut oublier « ce méchant virus » - comme l'appellent les enfants - et continuer à avancer » conclut-elle avec bienveillance.



Histoire d'une famille d'accueil - Témoignage de Marie Iben Kouar

« Il m'a bien fallu trois semaines pour trouver une organisation avec les enfants... »

Voilà les premiers mots de Marie en se remémorant la période du confinement. Habitante de Rothau depuis toujours, elle est assistante familiale et accueille au sein de sa famille 3 enfants dont 2 scolarisés à l'école primaire.

« La première des difficultés a été de trouver un moyen de gérer l'accès à l'ordinateur : Entre mon mari, ma fille collégienne et les enfants dont les enseignements étaient transmis par Internet, il a fallu trouver une organisation. »

Au-delà de l'aspect matériel, Marie évoque une certaine détresse autour des apprentissages : « C'était fatigant : Les enfants sont en échec scolaire

et n'ont pas le même âge. J'ai aménagé une pièce qui servait « de salle de classe », planifié des créneaux différents, les enfants étaient stressés, la cadence était intense. J'ai finalement pris la décision de ralentir le rythme et de m'adapter à chacun, avec l'accord des enseignants. »

Il a également fallu expliquer à ces enfants, pourquoi ils ne pouvaient pas rendre visite à leurs parents : « J'ai essayé de faire de la pédagogie, de leur montrer des vidéos pour qu'ils comprennent la situation. J'ai tenté d'impliquer les parents, j'ai également eu des contacts réguliers avec les services du département afin de prendre des nouvelles et d'échanger autour des problèmes rencontrés. Finalement on a pu organiser des rendez-vous en visio et cela a grandement apaisé les enfants. L'un d'entre eux est tombé en larmes après le premier contact visuel... L'émotion était intense. » Vient le moment d'aborder le déconfinement. Marie ne cache pas sa méfiance :

« On l'attendait d'un jour à l'autre. Mais la vie n'a pas vraiment repris son cours pour moi. Sans être dans la peur, je n'arrive pas encore à renouer le contact avec les gens autour de moi. »

À l'exception d'un autre membre de sa famille résidant également à Rothau, Marie n'a revu personne. Elle va faire ses courses, munie de son masque, mais reste très vigilante et évite encore les lieux publics malgré une certaine frustration :

« J'ai été très rassurée par les protocoles sanitaires mis en place à l'école. Le maire, croisé par hasard a eu un discours très sécurisant sur les risques qu'encouraient les enfants. Néanmoins, je reste dans l'appréhension, je n'arrive pas à aller dans les centres, les magasins, les restaurants non plus. »

Lorsqu'on demande à Marie quelles seraient les conditions idéales pour retrouver une vie sereine, elle répond sans détour : « Zéro cas de contamination dans la région et alentours ».

Cependant, malgré les difficultés rencontrées et les craintes qui persistent en filigrane, Marie n'hésite pas à conclure :

« Le point positif dans cette situation, c'est que le confinement nous a permis de créer des liens plus forts avec les enfants : Ce temps nous a permis, à tous, d'apprendre davantage les uns sur les autres et de partager d'autant plus. »



La Fanfare de Rothau donner une aubade pour la fête de la musique.



L'Association ABC vendre des gâteaux pour la classe verte qui n'aura finalement pas lieu...



La Croix Rouge mettre en œuvre les mesures nécessaires pour ouvrir la vestiboutique dans les meilleures conditions possibles.



Des factures d'eau estimée parce que pendant la période de confinement le relevé n'a pas été effectué.





Le nouveau Conseil Municipal s'installe dans ses nouvelles fonctions dans la Salle polyvalente pour mettre de la distance entre ses membres, Covid oblige...



Les pompiers interviennent pour la bonne cause être gênés par un flot de circulation toujours aussi important sur la RD 1420!

La Poste absente pendant le confinement réduire encore ses horaires d'ouverture.



Un banc tortueux prend place au Jardin des Droits de l'Homme à la suite du concours organisé sur ce thème. D'un style original, tortueux pour ne pas dire torturé, il cadre parfaitement dans son nouvel environnement. A voir absolument!

Des objets envahir notre quotidien et ouvrir de nombreuses discussions avec des avis souvent opposés...



De nouvelles techniques pour travailler à distance ou retrouver ceux que nous aimons et que le Covid a éloigné de nous.



Les élus filtrer les entrées du marché pour expliquer les gestes barrières et ainsi faire respecter les consignes de la Préfecture.



Des petites mains souvent invisibles, mais tellement utiles pour confectionner les masques pour les petits, distribuer et adapter les masques pour les plus grands.





Vos élus quelques jours avant les élections municipales visiter en avant-première la piscine intercommunale. Un bel équipement très attendu.

Le marché recentré sur la place pour organiser un sens de déambulation qui permet d'éviter les croisements de clients...



Un nouvel escalier apparaît pour accéder au parc communal et ainsi compléter l'accès de plain-pied.



Une poubelle parmi d'autres pleine à craquer... réjouissons-nous, rien n'est à côté ou presque...



FÉDÉRATION DES
MAISONS DES JEUNES
ET DE LA CULTURE
D'ALSACE



Communauté
de communes



Pour toute la famille !

Caravane de l'animation

Le concept est simple !
L'équipe d'animation sera
présente dans les communes
de la Vallée de la Bruche
pour proposer des activités
de **9h30 à 13h** !

Nombreux **petits et grands jeux**
et **atelier de réparation de vélo**
seront au programme dans le respect
des gestes barrière* bien entendu !

**Le 21 juillet
à Rothau**

**Animations
gratuites**

* **Port du masque obligatoire
pour les 11 ans et plus**

RENSEIGNEMENTS :

En mairie, à l'Office de Tourisme, sur Facebook ou auprès de :

Etienne ENETTE, Coordinateur Jeunesse FDMJC Alsace / Vallée de la Bruche
mail : e.enette@valleedelabruche.fr - tél. : 06 26 94 80 45

Carole SCHEER, Coordinatrice Petite Enfance, Association Colibri Bruche
mail : colibri-bruche@wanadoo.fr - tél. : 06 47 24 16 52

Élise SCHALLER, Éducatrice de Jeunes Enfants, RAM de la Vallée de la Bruche, Colibri-Bruche
mail : ram.colibri@orange.fr - tél. : 06 44 35 46 01

www.cc-valleedelabruche.fr

Avec le partenariat de :



www.bas-rhin.fr



Naissances



Rita SCHNEIDER	09 avril
Clotilde BOUHANS	12 mai
Chayna KERN	23 mai
Safya EL KABBACH	3 juin

Mariages



Mourad ZOUAYNI et Sara BAHHAR	18 janvier
Abderrahmane ZOUGHLI et Sophia MAHDI	13 juillet

Noces de diamants



M. et Mme CALLONDANN Robert et Huguette	27 janvier
M. et Mme AESCHELMANN Charles et Josiane	20 février
M et Mme LOUX André et Annie	22 avril

Grands Anniversaires



Lucienne VERLET	91 ans
Charles HISLER	91 ans
Monique SIMONI	87 ans
Denis PFLAUM	90 ans
Annette HAUS	100 ans
Juliette FLUCK	98 ans
Sara HISLER	95 ans
Renée FRITSCH	95 ans
Madeleine DIDIER	93 ans
Robert KOST	92 ans
Alice MATHIEU	93 ans
Colette JANEL	92 ans
Lucienne LUCIAN	91 ans
Marcelle MOREL	91 ans
Berthe KERN	91 ans
Jeanne GRISNAUX	91 ans
Raymond GRISNAUX	91 ans
Léa RIVOSECCHI	90 ans
Paulette DEMONET	90 ans
Hélène VOGT	90 ans
Simone HILPIPRE	90 ans
Yvonne MAIRE	90 ans
Simone DIEM	91 ans
Andrée PIED	99 ans



Nos peines



Albertine MASSON veuve HILPIPRE	86 ans
Madeleine JACQUEMIN	93 ans
Marie-Rose CHARLIER veuve SANCHEZ	98 ans
Cécile FISCHER veuve MULLER	94 ans
Agnès BIDOT	59 ans
Marie Berthilde TROTZIER veuve FLUCK	88 ans
Hubert MATHIEU	89 ans
Yvonne BRICE veuve BLIND	87 ans

Pour en finir avec le Covid n'oublions pas

le port du masque dans les commerces et les enceintes fermées et le lavage régulier des mains au savon ou avec une solution hydroalcoolique. Ces mesures sont toujours en vigueur à l'heure où nous imprimons ce journal.

Jardin des droits de l'homme

Le 27 janvier le troisième anniversaire du Jardin des Droits de l'Homme a été célébré avec les enfants de l'école primaire de Rothau, les jeunes de l'Établissement Oberlin et les collégiens du Collège Frison-Roche. Comme chaque année, il faut saluer l'effort fait par les enfants et leurs professeurs pour animer par de chants, des lectures de textes ou des dessins cet anniversaire.

Cet événement s'est déroulé en présence de Madame Brigitte Kahn, présidente de Regards d'Enfants, de Monsieur Harold Weill, Grand Rabbin de Strasbourg, de Monsieur Guillaume d'Andlau, directeur du Centre Européen du Résistant Déporté et des directrices du Collège Frison Roche et de l'école primaire de Rothau.

La maison de retraite de Rothau et son devenir.

Le 1er juillet une page définitive s'est tournée avec la fermeture de l'Orée du Bois, Ephaad située à Rothau. En effet l'Association Odelia qui gérait cet établissement depuis 2010 a décidé de céder les lits à l'Abrapa qui gère entre autres l'EPHAD de Lutzelhouse et qui s'est engagée à reprendre tous les résidents de Rothau soit à Lutzelhouse soit dans d'autres établissements du même type en attendant la fin des travaux d'agrandissement à Lutzelhouse, prévue pour la fin de l'année.

Quant au personnel de Rothau, il était prévu qu'une offre d'emploi et de reclassement leur serait proposée.

C'est effectivement une page qui se tourne mais il faut comprendre qu'il est très difficile d'exploiter un Ephaad qui ne compte qu'une vingtaine de places. En transférant ces places d'EPHAD à Lutzelhouse, l'essentiel a été préservé à savoir le maintien du même nombre de places en EPHAAD au sein de la vallée de la Bruche.

Quant au devenir de la maison un accord a été trouvé avec le Département du Bas - Rhin et l'Association de l'Établissement Oberlin pour le rachat et la création d'un lieu de vie chargé d'accueillir des jeunes confiés par l'ASE (Aide sociale à l'Enfance). Cette création permettra de compléter l'offre de prise en charge de jeunes en difficulté et de garder le caractère social de ce lieu.